# MFR.

### CAP Métiers de l'agriculture

## Support équin ou bovin

Le CAP support équin ou bovin constitue une perspective de formation professionnelle adaptée pour des jeunes dont le niveau scolaire ne permet pas une entrée directe en bac professionnel mais présentant de réelles dispositions professionnelles.

#### PUBLIC CONCERNE:

- Jeunes intéressés par les productions agricoles locales (élevage, cultures) et par les métiers du cheval (valorisation, élevage...)
- Une motivation pour l'alternance entreprise/école (exploitation agricole, écuries...) sous statut scolaire ou en apprentissage.

#### PREREQUIS, MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Elèves sortant d'une 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole, de collège, de 3<sup>ème</sup> SEGPA (avec dérogation si moins de 16 ans)
- Elèves issus d'une seconde professionnelle
- Satisfaire aux exigences de l'entretien d'entrée

#### COMPETENCES ET APTITUDES

- Capacité à aller en stage en milieu professionnel et à s'intégrer à la vie d'une entreprise
- Présenter les acquis scolaires nécessaires par rapport au niveau de la classe envisagée

#### **OBJECTIFS:**

- Acquérir, par les nombreuses périodes de stage en exploitation, en écurie, ou élevage équin, une solide expérience professionnelle et pratique.
- Acquérir un niveau de formation générale et technique
- Poursuivre chaque fois que cela est possible une formation de niveau IV

#### CONTENU DE LA FORMATION

#### Formation professionnelle et technique

- Enseignement technique production animale intégrant les notions d'alimentation, d'hygiène vétérinaire, de sélection et de reproduction concernant le cheptel bovin ou équin en fonction de l'option choisie
- Enseignement technique production végétale intégrant les notions de productions fourragères, des conduites des principales cultures locales et de connaissance de la règlementation associée à ces productions (certiphyto validé par l'obtention du diplôme)
- Raisonnement et maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments destinés à des ruminants ou des chevaux
- Conduite générale d'une production en fonction de l'option choisie (bovin ou équin) intégrant des notions de bien-être animal, de pratiques agro-environnementales et de valorisation des produits.
- Préparation au métier de salarié agricole dans une exploitation de polyculture élevage ou dans une écurie ou élevage équin

#### Formation générale

 Français, anglais, maths, biologie écologie, histoire-géographie, sciences économiques et sociales et de gestion (SESG), éducation physique et sportive

#### Mobilité et ouverture sur le monde

Stage de 15 jours dans le cadre d'un programme ERASMUS+ dans un pays européen

#### METHODES MOBILISEES:

- Cours en salle de classe ainsi qu'en salle informatique
- Formation réalisée sous statut scolaire en alternance école/entreprise ou en apprentissage au rythme de deux tiers du temps en entreprise agricole bovine ou équine et un tiers du temps à la MFR.
- Visite d'exploitations et pratiques dans des exploitations partenaires

Les temps en exploitation agricole ou en écurie et la collaboration avec le maître de stage ou d'apprentissage constituent un temps de formation à part entière

#### DELAIS D'ACCES, DUREE ET DATES

- Contacts téléphoniques, mails ou rencontres à la Porte Ouverte suivis d'un entretien individuel avec le jeune et sa famille
- Tests d'entrée et validation de l'inscription
- La formation a une durée de 840 heures sur deux ans.
- Début de formation en septembre
- Pour l'apprentissage les contrats peuvent être signés trois mois avant le début de la formation

TARIF(S) CAP

- Sous statut scolaire et convention de stage

<u>oods statat sootans et convention de stage</u>								
CAP 1 <sup>ère</sup> année	pension/scolarité- Fournitures scolaires et autres frais pédagogiques	Si l'élève perçoit des bourses, elles viennent se déduire des montants ci-contre. Le règlement s'effectue le plus souvent en 10 mensualités.						
CAP 2 <sup>ème</sup> année	1 548€ + 30€ de frais de dossier pour nouveaux élèves							

Sous statut de l'apprentissage

	Coût à charge de la famille en pension ou ½ pension
CAP I <sup>ère</sup> année	699€ en pension 350€ en ½ pension

	CAP 2 <sup>ème</sup> année	699€ en pension
ļ		350€ en ½ pension

L'apprenti ou sa famille règle le coût à charge de la pension ou ½ pension par trimestre.

Coût de la formation : 12 669€ totalement pris en charge par l'OPCO.

#### REMUNERATION DES STAGIAIRES ET APPRENTIS

#### Sous statut scolaire

Au-delà de la 463ème heure de stage (soit à partir de la 14ème semaine si le stagiaire travaille 35 heures par semaine), le maître de stage doit verser 3.90€ par heure de stage effective soit 136€50)

#### Sous statut de l'apprentissage

	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 ans et plus	26 et plus
Salaire mensuel l <sup>ère</sup> année	Cc Exploitation du Calvados : 35 % du SMIC soit 598€25	Cc Exploitation du Calvados 43 % du SMIC soit 734.99€	Cc Exploitation du Calvados 55 % du SMIC soit 940.10€	Cc Exploitation du Calvados 100 % du SMIC soit 1 709.28€
	Régime Général : 27 % du SMIC soit 461€50	Régime Général : 43 % du SMIC soit 734.99€		Régime Général : 100 % du SMIC soit 1 709.28€
Salaire mensuel 2 <sup>ème</sup> année	Cc Exploitation du Calvados 55 % soit 940.10€	Cc Exploitation du Calvados 65 % du SMIC soit 1 111.03€		Cc Exploitation du Calvados 100 % du SMIC soit 1 709.28€
	Régime Général : 39 % du SMIC 666.62€	Régime Général 51 % du SMIC soit 871.73€		Régime Général 100 % du SMIC soit 1 709.28€

Le maître d'apprentissage bénéficie d'une aide de 6 000€ pour les contrats conclus avec un alternant, mineur comme majeur, du 1er janvier au 31 décembre 2023, **pour la première année d'exécution du contrat**.

#### **ÉVALUATION ET QUALIFICATION:**

Les compétences acquises sont validées par le diplôme national du CAP Métiers de l'agriculture support bovin ou équin sous forme de 12 contrôles continus en cours de formation (CCF) et un examen final

PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES:

- Poursuite d'études en bac professionnel
- Salariat dans des exploitations agricoles de polyculture élevage, des écuries ou des élevages équins.
- Salariat dans des organismes para-agricole

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP:

 Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite



 Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap, Mme LAIGNEAU-LECOURT

RESPONSABLE DE LA FORMATION / CONTACT

Didier POTIER, directeur Bénédicte IACHKINE et Dominique ENOUF

Tél.: 02 31 21 68 48- Mél: <u>mfr.balleroy@mfr.asso.fr</u>